

## Motion lue au Coreps Occitanie le 1er octobre 2020

Nous, adhérents du Syndeac, tenons à affirmer l'inquiétude de nos structures face au dégel partiel du budget de la DRAC.

Depuis le début de la crise et sans connaître ses répercussions à court, moyen et long terme sur nos budgets, nous avons mis en œuvre la solidarité au sein du secteur public afin de soutenir l'emploi des artistes et des techniciens qui sont le cœur de l'activité de nos entreprises, lieux et compagnies confondus.

En honorant les contrats de 19-20, en reprogrammant des saisons complètes dès 20-21, nous prenons un risque financier guidé par la conviction que notre secteur tout entier est menacé si nous n'affrontons pas la crise selon un principe de solidarité.

Pourtant, malgré nos alertes répétées, nous venons de constater que le dégel sera partiel en 2020 et c'est une première !

Ce caractère inédit de la décision est contradictoire avec les engagements du Ministère en faveur de notre secteur. Il fait planer le doute sur la robustesse du soutien sur lequel nous devrions pouvoir compter dans la situation actuelle et envoie, en outre, un signal négatif à nos partenaires territoriaux qui se sont engagés à maintenir à 100 % et parfois au-delà leur participation en 2020.

Nous demandons par conséquent au DRAC de porter la voix de son territoire auprès de la Ministre et d'obtenir dans les plus brefs délais la levée totale du gel budgétaire.

**Délégation Syndeac Occitanie**